

Inscription au défi « Écris ta série ! » (année scolaire 2022-2023) en temps scolaire

Date limite : 31 octobre 2022 (inclus)

LE DISPOSITIF

Le défi d'écriture scénaristique « Écris ta série ! » est destiné aux jeunes de 15 à 18 ans ainsi qu'aux élèves de la 4^e à la Terminale.

Dans le cadre scolaire ou hors temps scolaire, en petit groupe ou en classe entière, les jeunes écrivent collectivement un projet de série. Le format, le genre et le thème sont libres (un thème, non exclusif, est suggéré dans le cadre des Olympiades culturelles qui accompagnent la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : « Sport et valeurs de l'olympisme »). Le dossier final à rendre (**au plus tard le 6 mai 2023**) est calqué sur la réalité professionnelle. Ils fournissent donc le travail qui est demandé à un scénariste lorsqu'il doit démarcher un producteur, un diffuseur, ou déposer une demande de subvention au CNC.

Le défi « Écris ta série ! » est organisé par le Centre national du cinéma et de l'image animée, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Tous les enseignants qui le souhaitent peuvent s'inscrire et conduire ce travail en autonomie en prenant appui sur les documents d'accompagnements (conducteurs d'ateliers notamment). Pour ce faire, il leur suffit de **s'inscrire au plus tard le 31 octobre, via ADAGE : les professeurs déclarent dans le recensement leur participation au dispositif**. Le recensement du projet sur ADAGE vaut donc inscription et participation au dispositif pour toutes les classes qui le souhaitent, sans sélection.

Jusqu'à 5 classes par académie pourront être sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement spécifique d'une structure culturelle subventionnée par le CNC pour coordonner le dispositif au niveau départemental, à hauteur d'une quinzaine d'heures par classe (attention : tous les départements ne seront pas concernés car des structures volontaires ne seront pas présentes sur tout le territoire). Les établissements qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement sont invités à renseigner leur motivation, **dès l'inscription dans ADAGE, dans la rubrique « Bilan »**.

Le travail de la structure relai dans le temps scolaire consiste donc à assurer une quinzaine d'heures d'intervention par classe sélectionnée. La nature et le contenu des interventions seront élaborés entre le professeur et la structure relai et viennent en appui du travail autour de l'écriture porté par le professeur. Les sorties scolaires éventuellement organisées dans ce cadre (festivals, tables-rondes) relèvent de la responsabilité de l'établissement scolaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que tous les départements ne seront pas forcément couverts par une structure portant la mission. Les classes de ces départements ne seront donc malheureusement pas accompagnées par une structure. Le CNC tente de remédier à ce problème en proposant, comme l'an passé, un accompagnement régulier en ligne (via des webinaires), mais ne peut être responsable de l'absence de structures candidates. Il peut être recherché un partenariat sous une autre forme, notamment à travers la part collective du Pass Culture.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur l'application [ADAGE](#) **au plus tard le 31 octobre 2022**. Le recensement du projet sur ADAGE vaut inscription et participation au dispositif. Cette inscription n'est pas soumise à sélection.

La démarche est la suivante : les professeurs utilisent le recensement pour déclarer qu'ils participent au dispositif « Écris ta série ! » :

- Se connecter à ADAGE avec le profil « Rédacteur de projet »
- Choisir l'onglet « Recensement »
- Cliquer sur « Recenser »
- Cliquer sur « + » (en bleu) dans « Projets d'éducation artistique et culturelle »
- Sélectionner « Défi 'Écris ta série !' » dans le menu déroulant « Dispositifs »
- Compléter le formulaire en utilisant la rubrique « Bilan » pour motiver sa candidature si un accompagnement par une structure subventionnée par le CNC est souhaité.

Les données renseignées sur ADAGE seront communiquées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse au CNC afin que les enseignants engagés soient destinataires de l'entièreté des informations nécessaires au bon fonctionnement du défi « Écris ta série ! ».

EN SAVOIR PLUS

Consulter le règlement, le calendrier détaillé et les documents d'accompagnement :

<https://www.cnc.fr/series-tv/sensibilisation-a-l-ecriture-scenaristique-des-le-plus-jeune-age>

CONTACT

Virginie Risch, chargée de développement des opérations d'éducation aux images

Direction de la création, des territoires et des publics

Centre national du cinéma et de l'image animée

291 Boulevard Raspail / 75675 Paris Cedex 14

Virginie.Risch@cnc.fr / Tél. 01 44 34 38 52